

## Mise en place d'un système d'abreuvement en dérivation d'une mare avec pompe solaire

Restauration de mare

### DATE DE RÉALISATION

Automne 2024

### LIEU

Castex (Ariège)

### NOMBRE ET NATURE DES MARES

**Nombre de mares concernées :** 1

**Nature des mares :** Isolées

### HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE ET CONTEXTE

Visite en 2018 dans le cadre de la CATZH Ariège avec l'envie de restaurer la mare historique  
Intégration de la ferme dans le programme LIFE Biodiv/PAYSANNE  
Réflexion de transition de la prairie cultivée (concernée par la mare) en prairie pâturée  
Besoin d'eau pour l'abreuvement des chevaux  
Décision d'agrandir la mare afin de pouvoir installer un système d'abreuvement en dérivation

### OBJECTIF DE L'ACTION

AGRANDISSEMENT D'UNE MARE et MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'ABREUVEMENT

### DESCRIPTION

#### Restauration de la mare :

Travaux réalisés avec une Pelle mécanique de 12 tonnes

Taille de la nouvelle mare : 600 m<sup>2</sup>

Profondeur moyenne : 1 m

Profondeur maximale : 1,80 m à 2 m

Capacité maximale si pleine : 600 m<sup>3</sup>

Berges en pente douce en exposition SUD

Mise en place d'une digue (assez large afin de laisser passer un engin pour l'entretien de la digue si besoin)

Durée du chantier : 1.5j

#### Dispositif d'abreuvement :

Deux panneaux solaires posés sur une palette rechargent une batterie alimentant la pompe à eau et le flotteur électronique. Un bidon bleu de 220 litres découpé sur le dessus reçoit l'arrivée d'eau et le flotteur. Le bidon sera en partie enterré afin d'éviter qu'il ne se renverse, et la batterie et les panneaux seront protégés par une clôture électrique. Une partie du couvercle du bidon a été conservée afin de protéger le flotteur des animaux.

### BILAN ET PERSPECTIVES

Suivi après travaux de restauration de la mare

Utilisation de la pompe solaire partagée entre plusieurs fermes  
Plantations de haies à proximité  
Mise en place de la clôture

### **ENJEUX DU SITE**

Restaurer une ancienne prairie cultivée en prairie permanente pâturée par des équins. la mise en place d'un système d'abreuvement était une des prérogatives à la mise en place du pâturage. la présence d'une ancienne mare a justifié son agrandissement pour permettre la mise en place de l'abreuvement.

### **MODALITÉS DE SUIVI ET DISPOSITIF D'ÉVALUATION**

Suivi de la mise en eau de la mare et de la colonisation par la faune et la flore  
Suivi du fonctionnement du système d'abreuvement

## **RESSOURCES ANNEXES**